

D_ 17 - 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CORCELLES LES ARTS
SEANCE DU 2 MAI 2019

CONVOCAATION : 11/04/2019

AFFICHAGE : 11/04/2019

Conseillers en exercice : 10

Présents : 07

L'an Deux Mil Dix-Neuf, le deux mai à 19 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GHISLAIN Christian, Maire

Secrétaire de Séance : Mr FIHMAN A

Etaient présents : MRS GHISLAIN C. SEGUIN JM. DUBREUIL JF. BOUARD A. CHOLET P. FIHMAN A. Melle REVIRON J.

Excusées : MMES ROUMIER A. BESSIERE S. Mr DUBUISSON T.

OBJET :

COMPTEUR LINKY

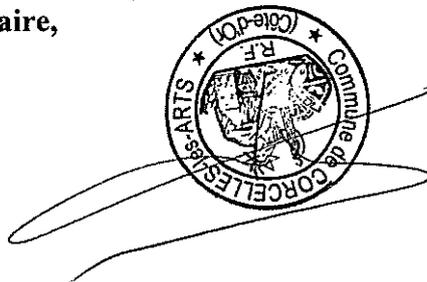
Le Maire,

- **RAPPELLE** l'arrêté municipal du 26 mars 2019 relatif aux compteurs LINKY, **RAPPELLE** que ce dernier va être retiré suite au courrier émanant de Mr le Sous-Préfet de BEAUNE.
- **PRECISE** qu'une délibération peut être prise et que celle-ci produirait les effets que le conseil municipal souhaitait soit qu'un courrier va être fait à ENEDIS afin que les administrés puissent exercer leur choix dans le cadre de l'installation des compteurs LINKY et surtout qu'ils puissent bénéficier d'une information complète relative à ce matériel.
- Le Conseil Municipal, après délibérations,
- **ACCEPTE** qu'un courrier soit rédigé à ENEDIS et **MANDATE** son maire en exercice pour la signature de celui-ci et pour toutes pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 3 mai 2019 09:48
À: s2low@s2low.org; mairie.corcelleslesarts@wanadoo.fr; backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception d'annulation d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0211-212101901-20190503-3750.xml; 021-212101901-20190326-A_1_2019-AI-6-2_3805.xml



Accusé de réception

Demande reçu par: Sous-Préfecture de BEAUNE

Nature transaction: AR d'annulation d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-05-03

Nom émetteur: CORCELLES-LES-ARTS

N° de SIREN: 212101901

Numéro Acte de la collectivité locale:

Objet acte: courrier fait - ARRETE DU MAIRE REGLEMENTANT L'IMPLANTATION DES COMPTEURS DE TYPE LINKY SUR LA COMMUNE

Nature de l'acte: Actes individuels

Matière: 9.1-Autres domaines de competences des communes

Identifiant Acte: 021-212101901-20190326-A_1_2019-AI
